

Professionnels ciblés : 24.04.2023

→ Tous les professionnels de santé

LA GRIPPE

Point sur l'épidémie de grippe en cours :

La circulation des virus grippaux est toujours active, bien que les indicateurs soient en nette amélioration. Les enfants et les personnes âgées restent les personnes les plus vulnérables. Parmi les cas de grippe, les classes d'âges sur-représentées sont les plus de 60 ans (39,2 % des cas) et les 0 à 9 ans (20,7 % des cas).

En Chiffres :



*Infections respiratoires aiguës

La vaccination contre la grippe saisonnière, c'est parti !

La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière a débuté. Les vaccins sont disponibles en officine. Nous vous rappelons qu'il est particulièrement important de recommander la vaccination à **vos patients fragiles**. La prévention de la grippe, comme celle du Covid-19 repose sur 2 piliers : la vaccination (*affiche disponible [ici](#)*) et les gestes réflexes (*affiche disponible : [ici](#)*).



Pour Info :

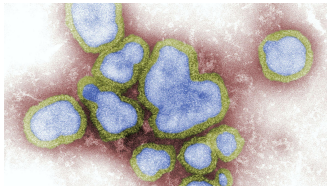
Il est important de vacciner vos patients, même si l'épidémie en cours est en phase décroissante, et même si le patient a déjà eu la grippe cette année.

Le vaccin contient plusieurs souches et chaque année de nombreuses souches risquent de circuler, entraînant plusieurs pics épidémiques.



Covid & Grippe :

Depuis 2017, les vaccinations contre la grippe saisonnière sont réalisées en Nouvelle-Calédonie avec le vaccin hémisphère Sud. Cette année, l'injection peut être réalisée en même temps que le rappel Covid à condition d'être réalisée en 2 sites différents (2 bras).



Le **V**accin :

Afin d'augmenter la protection, la vaccination est réalisée avec un **vaccin tétravalent**. Ce vaccin est issu de 4 souches vaccinales (2A et 2 B). Cette année, 1 souche a été modifiée par rapport à 2022. Le vaccin **hémisphère Sud 2023** comprend les souches suivantes :

- A/ Sydney/5/2021 (H1N1) pdm09 *nouvelle souche*
- A/ Darwin/9/2021 (H3N2)
- B/ Austria/1359417/2021
- B/ Phuket /3073/2013



Patients **E**ragiles :

La vaccination est **fortement recommandée** chez :

- toute personne de **65 ans et +**
- les **femmes enceintes**
- les personnes atteintes de **pathologies chroniques**
- les personnes en **surpoids**
- les personnes séjournant dans un **établissement de soins de suite ou dans un hébergement médico-social**
- tous les **professionnels de santé**
- toute personne en **contact régulier** avec des patients à risque, l'**entourage familial** des nourrissons à risque
- le **personnel navigants** (*compagnies internationales*).

LE PALUDISME

A l'occasion de la **Journée Mondiale de lutte contre le Paludisme**, le 25 avril, nous souhaitons vous rappeler l'importance de la vigilance face à cette maladie à déclaration obligatoire (MDO). En Nouvelle-Calédonie, un moustique potentiellement vecteur du paludisme est présent sur le territoire.

Bien que le risque épidémique soit relativement faible, nous invitons les médecins à déclarer (fiche disponible sur le [site de la DASS NC](#)) tous les cas de paludisme, même déjà diagnostiqués. La déclaration permet d'assurer la surveillance et de prévenir les risques de diffusion liés à la maladie.

En **C**hiffres :

3

Cas de paludisme importés en 2022

dont 1 a nécessité une hospitalisation en réanimation.

1

Cas de paludisme importé (*Plasmodium falciparum*) admis en réanimation depuis début 2023.

Afin d'éviter l'introduction de nouvelles pathologies sur le territoire veillez à :

- être attentif face à un patient de retour de voyage, notamment si ce dernier a eu lieu dans une zone à risque.
- prévenir les futurs voyageurs des risques. Pour se faire, vous pouvez vous référer au **Centre Santé Voyage (CSV)**.

LA LEPTOSPIROSE

En cette période d'épidémies de grippe et de leptospirose, nous vous demandons d'être particulièrement vigilants, car les **signes cliniques en début d'infection peuvent être similaires** pour ces deux maladies et entraîner un retard de diagnostic. [Cliquez ici](#) pour parcourir le point épidémiologique complet de leptospirose.

(Données arrêtées au 18 avril 2023, sources : Laboratoire du CHT, réseau sentinelle de Nouvelle-Calédonie, SNS : surveillance non spécifique)

La direction des affaires sanitaires et sociales se tient à votre disposition pour tout complément d'information (dass@gouv.nc)